

Plan Local d'Urbanisme



12 – Liste des lotissements (alinéa 2 de l'art. L315-2-1 du CU)

Plan Local d'Urbanisme - Révision - R5

Approuvé par le Conseil de la Communauté d'Agglomération
Grand Poitiers le 1^{er} avril 2011.



grandpoitiers.fr

LISTE DES LOTISSEMENTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.315-2-1 DU CODE DE L'URBANISME

Lotissement de Saint Seine (n° 334) – Commune de Poitiers

- ◆ Arrêtés du 15 décembre 1967 et du 26 février 1988.
- ◆ Maintien des règles d'urbanisme – 22 septembre 1988.